

HABITAT

Réunions d'informations : tout savoir pour mettre en location son logement

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez mettre un logement en location ? Participez aux 3 réunions d'informations avec les conseillers experts de l'ADIL les jeudis 25 janvier, 1er février et 7 mars à 16h à la salle Démocratie à la Mairie de Graulhet. Ouvertes à tous et gratuites.

Publié le 8 janvier 2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE
ET VOUS VOULEZ METTRE UN
LOGEMENT EN LOCATION ?**

PARTICIPEZ AUX 3 RÉUNIONS D'INFORMATION AVEC LES CONSEILLERS EXPERTS DE L'A

Mairie de Graulhet
Salle Démocratie - **16H00**

► **Jeu. 25 janvier**

SÉCURISER SA MISE EN LOCATION

Tous les outils pour vous accompagner

► **Jeu. 1^{er} février**

DÉFISCALISER SON BIEN

Décryptage des mécanismes

► **Jeu. 7 mars**

RÉNOVER SON LOGEMENT

Toutes les aides financières
à votre disposition



[www.gailla](http://www.gaillac-graulhet.fr)

L'agglomération Gaillac-Graulhet et les conseillers de l'Adil proposent 3 réunions d'informations thématiques à destination des propriétaires bailleurs privés du territoire, pour vous informer et vous accompagner au mieux dans la mise en location d'un logement.

Les réunions se tiendront sur 3 jeudis en janvier, février et mars à 16h dans la salle Démocratie de la Mairie de Graulhet.

Au programme

Jeudi 25 janvier : Sécuriser sa mise en location – tous les outils pour vous accompagner

Mettre un logement en location est un engagement important, tant sur le choix du locataire, que sur les dispositifs de garanties qui peuvent être mis en place. Pour sécuriser la relation avec le locataire, il faut connaître les principes généraux de la location, notamment lors de la signature du bail. Être mieux informé en amont facilite une bonne relation locative.

Jeudi 1er février : Défiscaliser son bien – décryptage des mécanismes

Un investissement locatif nécessite de s'interroger sur la fiscalité du projet, puisque chaque choix concernant le type de location et le dispositif fiscal entraîne des conséquences non négligeables. Mieux les comprendre et les connaître permet de sécuriser son investissement.

Jeudi 7 mars : Rénover son logement – toutes les aides financières à votre disposition

Rénover un logement répond à trois objectifs :

- Mettre sur le marché un logement répondant aux contraintes de décence, de salubrité et de sécurité.
- Connaître l'ensemble des dispositifs financiers mis en place pour accompagner les bailleurs dans la réalisation de travaux.
- Intégrer la fiscalité du bailleur dans le projet, notamment partant d'exemples pratiques et concrets.

Mieux connaître les obligations du bailleur à la rénovation énergétique et les aides financières auxquelles on peut avoir droit, permet de rénover son logement en toute sérénité.





**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
GAILLAC -
GRAULHET**

Técou BP 80133 -
81604 - GAILLAC
Cedex

Accueil du public :
Du lundi au jeudi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h30
Vendredi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h00